



POLYNÉSIE
FRANÇAISE



POLYNÉSIE
OCEAN D'INNOVATION

STRATÉGIE DE L'INNOVATION 2030

de la Polynésie française
pour son développement DURABLE et INCLUSIF

Synthèse



POLYNÉSIE
FRANÇAISE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Amelohāhira'ā mā te mau tōno
SPCPF
CENTRE DE LA PROMOTION
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

▶ Bâtir et déployer une stratégie polynésienne pour l'innovation

Dans un monde en pleine mutation, l'innovation est au coeur des transitions.

La **Stratégie de l'innovation 2030 de la Polynésie française** représente un projet de territoire basé sur un principe phare : **l'innovation par et pour les Polynésiens**.

Elle est **LA feuille de route essentielle et indispensable**, résolument axée sur le développement durable et inclusif de la **Polynésie française, océan d'innovation, terre d'émergence et territoire de démonstration, de développement et de déploiement de solutions innovantes** « bonnes pour les îles donc bonnes pour la planète ».

Elle vise à **apporter des réponses concrètes et faire émerger des solutions efficaces** pour relever les grands défis des transitions contemporaines, afin d'assurer un avenir durable et équitable à sa population dans tous les archipels.



Une concertation sans précédent



En synthèse

- ▶ **Une vision** - La Polynésie française, territoire démonstrateur de solutions insulaires concrètes et équitables pour répondre aux grands enjeux des transitions écologique, alimentaire, énergétique, numérique et climatique
- ▶ **Une ambition** - Construire un nouveau modèle de développement plus autonome et autosuffisant, basé sur l'économie de la connaissance et la production d'excellence
- ▶ **Une méthode** - La concertation de l'ensemble des acteurs de l'écosystème territorial, pérennisée et coordonnée par une gouvernance collaborative et transversale

Un demi-millier d'acteurs ont contribué à l'élaboration de la stratégie, lors des trois phases successives d'octobre 2021 à mars 2022 : décideurs institutionnels de l'État, du Pays et des communes, responsables de services administratifs et établissements publics, dirigeants d'entreprises, entrepreneurs, porteurs de projets, acteurs de la recherche et de l'enseignement public, responsables socio-culturels et associatifs.

» La phase 1 a permis de réaliser un état des lieux de l'innovation en Polynésie française, et d'établir les **lignes directrices** de la stratégie.

» La phase 2 s'est attachée au volet opérationnel de la stratégie, l'élaboration du **plan d'actions**.

» La phase 3 avait pour objectif de définir les **critères de suivi** de la stratégie, et d'évaluer la cohérence de l'ensemble.

—

Les ateliers d'intelligence collective ont été menés par 34 facilitateurs du Pays, de l'État et des communes, formés et coordonnés par la Direction de la modernisation et des réformes de l'administration (DMRA).

Une gouvernance collaborative et transversale

« **Polynésie Océan d'Innovation** » est coportée par le **Ministère en charge de la recherche et le Ministère en charge de l'économie**.

Deux comités ont été spécifiquement mis en place pour assurer l'élaboration et le suivi de la Stratégie :

» Le **comité opérationnel**, composé de représentants de chaque grand groupe d'acteurs de l'innovation : acteurs institutionnels, économiques, académiques et sociétaux.

» Le **comité stratégique** rassemble les représentants du Pays, de l'État et des communes : le président et les ministres du gouvernement de la Polynésie française, le Haut-Commissariat de la République en Polynésie française, le président du Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie française, et le Délégué interministériel à la prospective du gouvernement de la Polynésie française.



Le résultat de la concertation

► Un plan de **40 actions** articulées autour de 2 objectifs spécifiques :

I. Fournir un environnement favorable à l'innovation

II. Faire émerger des solutions innovantes dans les domaines d'activités stratégiques de la Polynésie française





Objectif spécifique I.

1. La culture de l'innovation au service du développement durable est diffusée
2. Les compétences dans le domaine de l'innovation sont renforcées
3. Les idées et les projets innovants sont décuplés
4. Les acteurs de l'innovation sont soutenus dans la mise en œuvre de leur projet, et leur parcours est facilité
5. L'impact socio-économique de la recherche s'intensifie
6. L'économie polynésienne devient plus compétitive grâce à l'innovation



FOURNIR
un environnement
FAVORABLE À
L'INNOVATION

1. La culture de l'innovation au service du développement durable est diffusée

Diffuser la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat, **sensibiliser** les nouvelles générations, **inciter** à la création d'entreprises innovantes en faveur du développement durable, et **favoriser** la formation professionnelle tout au long de la vie dans les domaines de l'innovation technologique et écologique.

I.1.1 - Diffuser la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat chez les scolaires, les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les enseignants-chercheurs

I.1.2 - Inciter étudiants, chercheurs, acteurs académiques et économiques à s'orienter vers la création d'entreprises innovantes dans les domaines d'activités stratégiques en faveur du développement durable

I.1.3 - Favoriser et financer la formation tout au long de la vie pour renforcer les compétences des salariés du privé et du public dans les domaines de l'innovation technologique et écologique, et promouvoir l'intrapreneuriat



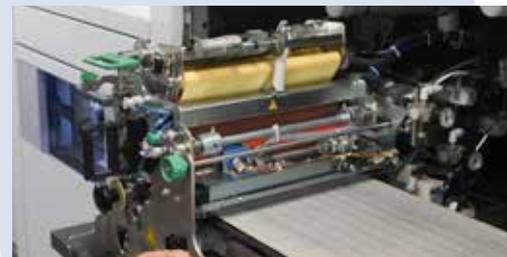
2. Les compétences dans le domaine de l'innovation sont renforcées

Développer **les talents**, identifier **les besoins en compétences et métiers** pour créer les filières diplômantes adaptées, faciliter **l'accès aux formations supérieures** et aux grandes écoles et favoriser **l'égalité des chances** pour une océanisation des cadres efficiente.

I.2.1 – Identifier, qualifier et quantifier les besoins actuels et futurs en compétences grâce à la mise en réseau de tous les acteurs concernés pour disposer en temps réel de ressources humaines adaptées, à tous les niveaux de qualification

I.2.2 – Mettre en œuvre les formations diplômantes aux nouveaux métiers, former les enseignants et développer la personnalisation de parcours de formations adaptés en fonction des publics

I.2.3 – Faciliter l'accès aux études supérieures spécialisées proposées au niveau local, régional, national et international pour assurer la formation des talents et favoriser l'égalité des chances au bénéfice de la Polynésie



3. Les idées et les projets innovants sont décuplés

Favoriser l'émergence d'idées nouvelles dans tous les domaines d'innovation, technologique, scientifique, social, culturel, organisationnel, **inspirées des spécificités de la Polynésie française, et les matérialiser par des projets concrets**, grâce à l'efficacité du continuum recherche-développement-innovation, la mise en relation et les partenariats entre acteurs publics et privés.

I.3.1 - Mettre en place des programmes de recherche publique appliqués aux domaines d'activités stratégiques, et transférables aux grandes entreprises, start-up et porteurs de projets

I.3.2 - Favoriser les solutions issues du croisement entre les différents domaines d'innovation (technologique, scientifique, social, organisationnel...) et les savoirs traditionnels

I.3.3 - Créer les conditions de rapprochement entre laboratoires et acteurs de la recherche publique, grands groupes, start-up et porteurs de projets : incubateurs, accélérateurs, espaces de valorisation et de transfert de la recherche, espaces de rencontres, de networking, etc.

I.3.4 - Soutenir les initiatives et événements en faveur de l'innovation au service du développement durable pour faire émerger des idées et des projets concrets dans les domaines d'activités stratégiques



4. Les acteurs de l'innovation sont soutenus dans la mise en œuvre de leur projet, et leur parcours est facilité

Établir un cadre social, fiscal, juridique et administratif incitatif pour stimuler l'innovation polynésienne en faveur du développement durable et inclusif, favoriser les investissements en recherche et développement, accompagner les porteurs de projets et les start-up, créer des zones franches d'activités innovantes et mettre en place des démonstrateurs.

I.4.1 - Établir un cadre social, fiscal, juridique et administratif incitatif pour motiver à la mise en œuvre des projets collaboratifs d'innovation en faveur du développement durable et inclusif et de la transition écologique

I.4.2 - Assurer un accompagnement personnalisé des start-up et porteurs de projets à toutes les étapes de leur développement (services d'ingénierie financière, fiscale, juridique, dépôt de brevet, export...)

I.4.3 - Multiplier les opportunités de financement et les accès au capital investissement pour les projets collaboratifs innovants, structurer une veille croisée des financements et concours dédiés au soutien à l'innovation au service du développement durable et inclusif

I.4.4 - Mettre en place des démonstrateurs dans les domaines d'activités stratégiques, en veillant à leur acceptabilité sociétale, et créer des zones franches d'activités innovantes pour stimuler la compétitivité économique et l'emploi



"Une vision sans action n'est qu'un rêve. L'action sans la vision ne mène nulle part. Une vision accompagnée de l'action peut changer le monde"
— Loren EISELEY, anthropologue



5. L'impact socio-économique de la recherche s'intensifie

Accroître l'impact des activités de recherche sur l'ensemble des dimensions humaines, politiques, sociétales, environnementales, sanitaires, territoriales, grâce à la **mise en place de passerelles**, d'échanges de savoirs et de savoir-faire **et de collaborations** effectives entre la recherche publique et le secteur privé.

I.5.1 - Favoriser le transfert de technologies, de produits, de procédés et de savoir-faire, des laboratoires de recherche publics vers le secteur privé

I.5.2 - Organiser l'accueil des porteurs de projets et entreprises au sein des universités, organismes de recherche et laboratoires, et réciproquement des acteurs de la recherche au sein des entreprises

I.5.3 - Mettre en place un Pôle Étudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PÉPITE) et créer le statut d'étudiant-entrepreneur



6. L'économie polynésienne devient plus compétitive grâce à l'innovation

Améliorer la compétitivité de l'économie polynésienne en soutenant **l'émergence de filières d'excellence innovantes** valorisables et exportables, et structurer les réseaux partenaires et les coopérations à l'échelle régionale, nationale et internationale.

I.6.1 - Développer et structurer les réseaux partenaires, favoriser les coopérations et les mises en relation, organiser une veille internationale ciblée pour identifier les solutions utiles au développement de filières d'excellence en Polynésie

I.6.2 - Créer des filières d'excellence innovantes valorisables et exportables à l'échelle régionale et internationale, prospecter et attirer les talents hautement qualifiés

I.6.3 - Faciliter la reconnaissance et l'exportation de produits locaux à haute valeur ajoutée, et valoriser au niveau national, régional et international les innovations qui ont émergé et ont été développées en Polynésie française



Pour s'engager dans la dynamique d'innovation

Retrouvez le détail de chaque fiche action dans l'édition numérique téléchargeable « Polynésie Océan d'Innovation »

Un diagnostic précis : l'état des lieux de l'innovation en Polynésie française

Une présentation détaillée de l'écosystème de l'innovation, avec les acteurs impliqués, et la définition des enjeux

Le cadre logique de la Stratégie : les lignes directrices (objectif global et objectifs spécifiques), les résultats attendus et les actions à mettre en œuvre pour y parvenir

Pour chaque action, exposé du contexte, des effets attendus [POUR QUOI] et bénéficiaires principaux [POUR QUI], des déclinaisons opérationnelles [COMMENT], des parties prenantes engagées dans la mise en œuvre [PAR QUI], des conditions nécessaires à la réussite de l'action, ainsi que des indicateurs clés

Les liens entre les actions et les ODD auxquels elles participent

► 248 pages d'informations qualifiées et d'actions concrètes, issues des propositions de l'ensemble des acteurs de l'innovation en Polynésie française



www.service-public.pf/strategie-innovation/





Objectif spécifique II.

1. La Polynésie devient un phare de l'économie bleue durable et décarbonée
2. La Polynésie devient une référence de la résilience Terre-Mer
3. La Polynésie devient un modèle de production d'excellence
4. La Polynésie devient un territoire pilote de la bioéconomie
5. La Polynésie devient une source inédite de valorisation biotechnologique
6. La Polynésie devient une vitrine du tourisme éco-culturel



FAIRE ÉMERGER
des solutions innovantes dans les
DOMAINES D'ACTIVITÉS
STRATÉGIQUES
de la Polynésie française

1. La Polynésie devient un phare de l'économie bleue durable et décarbonée

La Polynésie française, phare de **la transition éco-énergétique de l'économie bleue** dans tous les secteurs, les industries et les infrastructures liés à l'océan et aux espaces côtiers, et **démonstrateur de solutions insulaires innovantes** contribuant à la neutralité carbone et la protection durable de l'environnement.

II.1.1 - Engager la transition éco-énergétique de la filière maritime vers des énergies de propulsion alternatives et appliquer des critères environnementaux durables dans tous les projets d'infrastructures maritimes et nautiques

II.1.2 - Développer une industrie de construction navale éco-responsable, mettre en place une démarche d'économie circulaire dédiée à l'entretien, la réparation, jusqu'à la déconstruction des navires, et valoriser les solutions utilisant des fibres et matériaux locaux

II.1.3 - Mettre en place des démonstrateurs de faisabilité des énergies marines renouvelables adaptées aux îles polynésiennes et étudier le potentiel de valorisation des ressources disponibles dans le domaine des biocarburants



2. La Polynésie devient une référence de la résilience Terre-Mer

La Polynésie française, référence de la résilience Terre-Mer des écosystèmes marins et terrestres et de leur biodiversité, de la mise en œuvre de solutions innovantes en faveur de leur **protection**, leur **restauration**, leur **conservation**, et de la **lutte contre toutes les pollutions**.

II.2.1 - Protéger la biodiversité et les ressources marines et minérales de l'aire marine gérée de la ZEE de la Polynésie française (Tainui Atea), en développant des techniques de monitoring, de surveillance et de protection innovantes, en initiant une stratégie d'acquisition des connaissances sous-marines dans les zones inexploitées et en identifiant les zones vulnérables

II.2.2 - Évaluer la capacité de résilience des écosystèmes marins et terrestres, leur vulnérabilité face aux pressions anthropiques et climatiques, et développer des outils pour la restauration des habitats et la conservation des espèces les plus menacées

II.2.3 - Lutter contre toutes les pollutions chimiques (pesticides, métaux lourds...), les plastiques, microplastiques et autres déchets nocifs sur la continuité terre-mer, des vallées et rivières aux lagons et à l'océan

II.2.4 - Gérer durablement les ressources en eau dans toutes les îles et déployer des solutions de production d'eau potable et d'assainissement des eaux usées les plus adaptées au contexte polynésien



3. La Polynésie devient un modèle de production d'excellence

La Polynésie française, modèle de productions d'excellence, par la **pêche** durable et sélective, l'**aquaculture** et la **perliculture** éco-responsables, la transformation agro-écologique de l'**agriculture**, de l'**élevage** et de la **forêt**, la consolidation de filières à haute valeur ajoutée et de micro-industries durables.

II.3.1 - Déployer des solutions pour améliorer les techniques de production durable, régénérer les sols, limiter l'utilisation des produits phyto et zoosanitaires, en envisageant le milieu naturel dans son ensemble

II.3.2 - Renforcer les techniques de prélèvements raisonnés respectueuses des stocks naturels et la valorisation des produits de la pêche durable et sélective

II.3.3 - Identifier les ressources naturelles endogènes multipliables non encore valorisées, et développer l'agriculture ou l'élevage durable de ces espèces d'intérêt, afin de favoriser des filières de production d'excellence complémentaires

II.3.4 - Développer des solutions de gestion circulaire, de réduction, de transformation et de valorisation des déchets adaptés aux spécificités et à la diversité des îles polynésiennes



4. La Polynésie devient un territoire pilote de la bioéconomie

La Polynésie française, territoire pilote de la bioéconomie insulaire pour **la production et la transformation durables des ressources naturelles** à des fins de valorisation de **filières alimentaires**, de **produits biosourcés** et d'**énergies renouvelables** tels que l'hydrogène vert et les biocarburants.

II.4.1 - Recenser les ressources naturelles terrestres et marines et les biodéchets disponibles, ainsi que leurs potentiels de valorisation, et mettre ces données à disposition des acteurs économiques dans une logique de développement durable

II.4.2 - Mettre en place des actions pilotes pour le développement de la bioéconomie, axées sur la production d'engrais biologiques, de biocarburants, de matériaux biosourcés, etc.

II.4.3 - Développer l'écoconstruction et l'aménagement durable des bâtiments au service de la transition écologique et climatique, et de l'amélioration du cadre de vie et de travail des Polynésiens



5. La Polynésie devient une source inédite de valorisation biotechnologique

La Polynésie française, source de **molécules** produites par les organismes terrestres et marins, qui peuvent être valorisées dans les **filières alimentaires, cosmétiques et pharmaceutiques**, en préservant la propriété intellectuelle des connaissances traditionnelles.

II.5.1 – Organiser la rencontre entre la médecine traditionnelle et la médecine occidentale pour identifier, étudier et valoriser les plantes et leurs molécules d'intérêt, et valider scientifiquement les connaissances issues des savoirs bioculturels

II.5.2 – Mettre en place des actions pilotes pour développer et structurer les filières de valorisation biotechnologique des ressources naturelles endogènes

II.5.3 – Protéger les ressources biologiques et les savoirs traditionnels au bénéfice de la Polynésie française et des Polynésiens



6. La Polynésie devient une vitrine du tourisme éco-culturel

La Polynésie française, vitrine intelligente de l'**écotourisme inclusif et raisonné**, intégrant les populations, les savoirs et savoir-faire traditionnels des îles dans le respect et la promotion **des patrimoines culturels et naturels**.

II.6.1 - Engager les communautés pour répertorier les lieux de patrimoines naturels, archéologiques et culturels dans chacun des archipels et créer une base de données unique, accessible en ligne, afin de restaurer les sites, les valoriser et les préserver

II.6.2 - Développer des outils et des activités touristiques plus immersives et interactives avec la culture et la nature polynésiennes : langues, danse, artisanat, tatouage, sports, navigation, histoire, pêche et agriculture traditionnelles, pharmacopée...

II.6.3 - Digitaliser le tourisme (réalité augmentée, métavers, NFT, blockchain, Web3...) pour assurer de nouveaux relais de promotion (présence et visibilité en ligne, accès aux marchés virtuels...), améliorer l'expérience touristique et contribuer à la différenciation de la destination (authenticité, richesse culturelle...)



Bilan : une Stratégie structurante, partenariale et collaborative



« Polynésie Océan d'Innovation », c'est :

Une Stratégie portée par le Pays, en collaboration avec l'Etat et les Communes

Un **engagement fort** démontrant une prise de conscience réelle et partagée de l'intérêt de l'innovation pour le développement durable et inclusif de la Polynésie française.



Une Stratégie élaborée par et pour les acteurs de l'innovation de Polynésie française

Une méthode de **co-construction en intelligence collective** ayant mobilisé un demi-millier d'acteurs de l'innovation de tous horizons.

L'identification et la validation des domaines d'activités stratégiques du Pays fournit de la **visibilité** aux acteurs de l'innovation du territoire.

La structuration de l'écosystème de l'innovation fournira un **soutien inédit aux porteurs de projets innovants du territoire**.



► Bilan : une politique d'innovation forte, ambitieuse et réaliste



La Stratégie de l'innovation 2030 de la Polynésie française a été **adoptée à l'unanimité par l'Assemblée de la Polynésie française** le 13 octobre 2022. Cette officialisation garantit la stabilité de la Stratégie pour la décennie à venir.

« **Polynésie, océan d'innovation** » représente **un document stratégique indispensable** pour obtenir des financements européens, nationaux et internationaux, pour les projets collaboratifs d'innovation de Polynésie.

Cette Stratégie, résolument opérationnelle, va entraîner l'impulsion d'une **nouvelle dynamique d'innovation**, dans une démarche inclusive respectueuse de l'environnement et de la culture polynésienne, pour transformer notre modèle économique en une **économie plus autonome, créative et inclusive**, adaptée à ses singularités, et favorisant sa résilience aux grandes crises contemporaines.



Le plan d'actions à horizon 2030

OBJECTIF GLOBAL	Engager la Polynésie française dans l'innovation au service du développement durable et inclusif					
OBJECTIFS SPECIFIQUES	I - Fournir un environnement favorable à l'innovation					
RESULTATS	I.1 La culture de l'innovation au service du développement durable est diffusée	I.2 Les compétences dans les domaines de l'innovation sont renforcées	I.3 Les idées et les projets innovants sont décuplés	I.4 Les acteurs de l'innovation sont soutenus dans la mise en œuvre de leur projet, et leur parcours est facilité	I.5 L'impact socio-économique de la recherche s'intensifie	I.6 L'économie polynésienne devient plus compétitive grâce à l'innovation
ACTIONS	I.1.1 - Diffuser la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat chez les scolaires, les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les enseignants-chercheurs	I.2.1 - Identifier, qualifier et quantifier les besoins en compétences actuels et futurs grâce à la mise en réseau de tous les acteurs concernés pour disposer en temps réel de ressources humaines adaptées, à tous les niveaux de qualification	I.3.1 - Mettre en place des programmes de recherche publique appliqués aux domaines d'activités stratégiques, et transférables aux grandes entreprises, start-up et porteurs de projets	I.4.1 - Établir un cadre social, fiscal, juridique et administratif incitatif pour motiver à la mise en œuvre des projets collaboratifs d'innovation en faveur du développement durable et inclusif et de la transition écologique	I.5.1 - Favoriser le transfert de connaissances, de technologies, de produits, de procédés et de savoir-faire, des laboratoires de recherche publics vers le secteur privé	I.6.1 - Développer et structurer les réseaux partenaires, favoriser les coopérations et les mises en relation, organiser une veille internationale ciblée pour identifier les solutions utiles au développement de filières d'excellence [...]
	I.1.2 - Inciter étudiants, chercheurs, acteurs académiques et économiques à s'orienter vers la création d'entreprises innovantes dans les domaines d'activités stratégiques en faveur du développement durable	I.2.2 - Mettre en œuvre les formations diplômantes aux nouveaux métiers, former les enseignants et développer la personnalisation de parcours de formations adaptés en fonction des publics	I.3.2 - Favoriser les solutions issues du croisement entre les différents domaines d'innovation (technologique, scientifique, social, organisationnel...) et les savoirs traditionnels	I.4.2 - Assurer un accompagnement personnalisé des start-up et porteurs de projets à toutes les étapes de leur développement (services d'ingénierie financière, fiscale, juridique, dépôt de brevet, export...)	I.5.2 - Organiser l'accueil des porteurs de projets et entreprises au sein des universités, organismes de recherche et laboratoires, et réciproquement des acteurs de la recherche au sein des entreprises	I.6.2 - Créer des filières d'excellence innovantes valorisables et exportables à l'échelle régionale et internationale, prospecter et attirer les talents hautement qualifiés
	I.1.3 - Favoriser et financer la formation tout au long de la vie pour renforcer les compétences des salariés du privé et du public dans les domaines de l'innovation technologique et écologique, et promouvoir l'intrapreneuriat	I.2.3 - Faciliter l'accès aux études supérieures spécialisées proposées au niveau local, régional, national et international pour assurer la formation des talents et favoriser l'égalité des chances au bénéfice de la Polynésie	I.3.3 - Créer les conditions de rapprochement entre recherche publique, grands groupes, start-up et porteurs de projets : incubateurs, accélérateurs, espaces de rencontres, networking, etc.	I.4.3 - Multiplier les opportunités de financement et les accès au capital investissement pour les projets collaboratifs innovants, structurer une veille croisée des financements et concours dédiés au soutien à l'innovation	I.5.3 - Mettre en place un Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PÉPITE) et créer le statut d'étudiant-entrepreneur	I.6.3 - Faciliter la reconnaissance et l'exportation de produits locaux à haute valeur ajoutée, et valoriser au niveau national, régional et international les innovations qui ont émergé et ont été développées en Polynésie française
			I.3.4 - Soutenir les initiatives et événements en faveur de l'innovation au service du développement durable pour faire émerger des idées et des projets concrets dans les domaines d'activités stratégiques	I.4.4 - Mettre en place des démonstrateurs dans les domaines d'activités stratégiques, en veillant à leur acceptabilité sociétale, et créer des zones franches d'activités innovantes pour stimuler la compétitivité économique et l'emploi		

OBJECTIF GLOBAL	Engager la Polynésie française dans l'innovation au service du développement durable et inclusif					
OBJECTIFS SPECIFIQUES	II – Faire émerger des solutions innovantes dans les domaines d'activités stratégiques de la Polynésie française					
RESULTATS	II.1 La Polynésie devient un phare de l'économie bleue durable et décarbonée	II.2 La Polynésie devient une référence de la résilience Terre-Mer	II.3 La Polynésie devient un modèle de productions d'excellence	II.4 La Polynésie devient un territoire pilote de la bioéconomie	II.5 La Polynésie devient une source inédite de valorisation biotechnologique	II.6 La Polynésie devient une vitrine du tourisme éco-culturel
ACTIONS	<p>II.1.1 – Engager la transition éco-énergétique de la filière maritime vers des énergies de propulsion alternatives et appliquer des critères environnementaux durables dans tous les projets d'infrastructures maritimes et nautiques</p> <p>II.1.2 – Développer une industrie de construction navale éco-responsable, mettre en place une démarche d'économie circulaire dédiée à l'entretien, la réparation, jusqu'à la déconstruction des navires, [...]</p> <p>II.1.3 – Mettre en place des démonstrateurs de faisabilité des énergies marines renouvelables adaptées aux îles [...] et étudier le potentiel de valorisation des ressources disponibles dans le domaine des biocarburants</p>	<p>II.2.1 – Protéger la biodiversité et les ressources marines et minérales de l'aire marine gérée de la ZEE de la Polynésie française (Tainui Atea), en développant des techniques de monitoring, de surveillance et de protection innovantes [...]</p> <p>II.2.2 – Évaluer la capacité de résilience des écosystèmes marins et terrestres, leur vulnérabilité face aux pressions anthropiques et climatiques, et développer des outils pour la restauration des habitats [...]</p> <p>II.2.3 – Lutter contre toutes les pollutions chimiques [...], les plastiques, microplastiques et autres déchets nocifs sur la continuité terre-mer, des vallées et rivières aux lagons et à l'océan</p> <p>II.2.4 – Gérer durablement les ressources en eau [...] et déployer des solutions de production d'eau potable et d'assainissement des eaux usées les plus adaptées au contexte polynésien</p>	<p>II.3.1 – Déployer des solutions pour améliorer les techniques de production durable, régénérer les sols, limiter l'utilisation des produits phyto et zoosanitaires [...], en envisageant le milieu naturel dans son ensemble</p> <p>II.3.2 – Renforcer les techniques de prélèvements raisonnés respectueuses des stocks naturels et la valorisation des produits de la pêche durable et sélective</p> <p>II.3.3 – Identifier les ressources naturelles endogènes multipliables non encore valorisées, et développer l'agriculture ou l'élevage durable [...] afin de favoriser des filières de production d'excellence complémentaires</p> <p>II.3.4 – Développer des solutions de gestion circulaire, de réduction, de transformation et de valorisation des déchets adaptés aux spécificités et à la diversité des îles polynésiennes</p>	<p>II.4.1 – Recenser les ressources naturelles terrestres et marines et les biodéchets disponibles, ainsi que leurs potentiels de valorisation, et mettre ces données à disposition des acteurs économiques dans une logique de développement durable</p> <p>II.4.2 – Mettre en place des actions pilotes pour le développement de la bioéconomie, axées sur la production d'engrais biologiques, de biocarburants, de matériaux biosourcés, etc.</p> <p>II.4.3 – Développer l'écoconstruction et l'aménagement durable des bâtiments au service de la transition écologique et climatique, et de l'amélioration du cadre de vie et de travail des Polynésiens</p>	<p>II.5.1 – Organiser la rencontre entre la médecine traditionnelle et la médecine occidentale pour identifier, étudier et valoriser les plantes et leurs molécules d'intérêt, et valider scientifiquement les connaissances issues des savoirs bioculturels</p> <p>II.5.2 – Mettre en place des actions pilotes pour développer et structurer les filières de valorisation biotechnologique des ressources naturelles endogènes</p> <p>II.5.3 – Protéger les ressources biologiques et les savoirs traditionnels au bénéfice de la Polynésie française et des Polynésiens</p>	<p>II.6.1 – Engager les communautés pour répertorier les lieux de patrimoines naturels, archéologiques et culturels dans chacun des archipels et créer une base de données unique, accessible en ligne, [...]</p> <p>II.6.2 – Développer des outils et des activités touristiques plus immersives et interactives avec la culture et la nature polynésiennes [...]</p> <p>II.6.3 – Digitaliser le tourisme [...] pour assurer de nouveaux relais de promotion [...], améliorer l'expérience touristique et contribuer à la différenciation de la destination (authenticité, richesse culturelle...)</p>



POLYNÉSIE
FRANÇAISE



'Amuitahira'a nō te mau bira
SPCPF
SYNDICAT POUR LA PROMOTION
DES COMMUNES
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Responsables de publication :

Ministère en charge de la Recherche
Ministère en charge de l'Économie
de la Polynésie française

Coordination éditoriale :

© Délégation à la Recherche de la Polynésie française, Ocean4Climate, 2023.

Photographies :

Page de couverture :

©GoogleEarth, Data SIO, NOAA, US Navy, NGA, GEBCO, Landsat/Copernicus, US Geological Survey, IBCAO, PGC/NASA

Pages de sections et 4^{ème} de couverture : © tim-mckenna.com

Pages intérieures : © Grégory Boissy - Tahiti Infos

Impression :

Label Imprim'Vert® sur papier recyclé

Consulter et télécharger
la version détaillée de la stratégie :



www.service-public.pf/strategie-innovation/